



PROCES VERBAL - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois le 3 janvier à 18 heures 15, les membres du Conseil Municipal de la commune de QUINCY, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de la convocation : 28 décembre 2022

Présents : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSSEIER, Sébastien CLAVIER, Sophie BERTRAND, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Patrick HERVET Christian MYSZKIEWICZ, Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

Absents excusés : Géraldine MARTYNIK a donné pouvoir à Sébastien CLAVIER, Mary STIANTI a donné pouvoir à Pascal RAPIN.

Monsieur Jacques PERARD a été désigné secrétaire de séance.

Début de la séance 18h15

DELIBERATION N°2023 - 01

Création d'un système d'assainissement collectif - dossier N°1

Monsieur Le Maire explique que la SAFEGE a envoyé la demande de DETR scindée en deux parties.

Création d'un système d'assainissement - Dossier N°1

Le dossier N°1 concerne les travaux de la station d'épuration, des postes de refoulement du réseau d'assainissement de la zone Nord et la réalisation des contrôles de réseaux, la demande de DETR et/ ou de DSIL 2023.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant (montant hors taxes)

Le montant des dépenses est de 1 611 000 €

L'aide de l'Etat DETR est de 400 000 €

L'aide de l'agence de l'eau Loire Bretagne est de 300 000 €

L'aide du Conseil Départemental est de 241 650 €

Le financement par le budget communal est de 649 350 €

DELIBERATION N°2023 - 02

Création d'un système d'assainissement collectif - dossier N°2

Création d'un système d'assainissement - Dossier N°2

Le dossier N°2 concerne les travaux de construction du réseau d'assainissement de la zone Sud, la demande de DETR et/ ou de DSIL 2023.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant (montant hors taxes)

Montant de l'opération : 1 886 000 €

L'aide de l'état (DETR et/ ou DSIL) est de 400 00 €

L'aide de l'agence de l'eau Loire Bretagne est de 300 000 €

L'aide du Conseil Départemental du Cher est de 282 900 €

Le financement par le budget communal est de 903 100 €

La réponse de l'obtention de la subvention de l'eau Loire Bretagne sera courant novembre 2024.

Vote : 12 + 2 procurations

Pour : 12 + 2 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION N°2023 - 03

Implantation d'un distributeur de pizzas

Le maire précise qu'il a été démarché par la société JUST QUEEN en vue d'implanter un distributeur de pizzas courant 2023 place de la mairie.

Le Conseil Municipal dénonce la piètre qualité des produits proposés ainsi que la nuisance visuelle vis-à-vis du château classé monument historique.

Vote : 12 + 2 procurations

Pour : 3

Contre : 8

Abstention : 3

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

VŒUX DU MAIRE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 13 janvier 2023 à 18h00 au Foyer Rural.

REUNION BUREAU MUNICIPAL

Le Maire réunira les conseillers le lundi 9 janvier à 18h00 pour faire un point sur certains dossiers :

- Présentation de divers devis par M. Clavier (gouttière mairie ...)
- Evocation du problème des chiens non tenus en laisse sur la commune
- Disparition de certaines décorations de Noël

FÊTE DE LA ST VINCENT

Monsieur Luc TABORDET précise que la Saint Vincent sera célébrée le 21 janvier 2023.